



Remiremont, le 8 avril 2020

Madame DESAILLY-CHANSON, Directrice Régionale de l'ARS Grand Est,  
Madame AUBREGE-GUYOT, Déléguée Territoriale de l'ARS Vosges

**Objet : Situation sanitaire, contrat de performance, contrat territorial de santé et citoyenneté**

Madame la Directrice Régionale,  
Madame la Déléguée Territoriale ,

En cette période de pandémie, les adhérents et administrateurs de l'ADEMAT-H souhaitent confirmer tout leur soutien et toute leur solidarité aux personnels hospitaliers, aux soignants et à tous les acteurs du soin et du service aux malades et aux personnes âgées en Etablissements de santé, en EHPAD et à domicile.

Nous n'ignorons pas les difficultés de gestion d'une crise sanitaire si singulière et si peu anticipée.

Ce courrier rédigé ce mardi était destiné à votre prédécesseur. Le conseil des ministres de ce jour a décidé de mettre un terme à ses fonctions et vous a désignée pour le remplacer. Puisque vous assurez désormais la fonction, vous en êtes donc destinataire, ainsi que Madame AUBREGE-GUYOT, déléguée territoriale de l'ARS dans les Vosges.

Force est de constater que les services hospitaliers, affectés par les réformes et réorganisations successives, ont été mis en grande difficulté pour faire face à l'évolution de cette pandémie du Covid 19, dont les origines ne sont pas sans lien avec la mondialisation de l'économie et avec ce que l'homme fait subir à la planète.

Mais soyons directs : vous devez gérer l'urgence avec les moyens dont vous disposez et répondre autant que faire se peut aux sollicitations nombreuses des soignants et des

*ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont*

*Siège social :1 place de l'abbaye- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse*

*www.ademat.org- defense.maternitéremiremont@gmail.com - FB Ademat.H.Remiremont.Officiel*

établissements de santé en manque de moyens, confrontés à l'afflux du nombre de malades, à la montée en puissance de l'épidémie et au manque de lits, de respirateurs, de masques et de tests.

La situation aurait pu être encore plus grave si notre association, au côté des élus, des personnels hospitaliers, des services des urgences et des organisations syndicales, n'avait pas contribué à freiner la mise en œuvre de plusieurs des décisions de l'administration que vous représentez désormais. Le réseau des hôpitaux du territoire s'avère précieux aujourd'hui même si la capacité d'accueil a fortement diminué au cours des dernières années. Personne ne comprendrait qu'il ne soit pas préservé demain.

Il nous faut penser et agir ensemble dès maintenant pour préparer l'après Covid 19 et remettre l'ouvrage sur le métier. Monsieur LANNELONGUE s'est lourdement trompé : la crise ne justifie en rien le maintien des plans de restructuration qu'il a initié pour les hôpitaux et encore moins celui du contrat de performance qu'il a signé il y a un an avec le directeur des hôpitaux d'Epinal et de Remiremont. Monsieur le Ministre de la Santé et monsieur le Premier ministre eux-mêmes ont déclaré ces jours derniers, que ces plans devaient être suspendus.

Il nous faut donc remettre ensemble avec tous les acteurs concernés, l'ouvrage sur le métier. Nous insistons sur ce point. Tout ce qui concerne la santé des français et présentement des habitants de notre région, ne peut pas ne pas concerner tous les citoyens. Au-delà des applaudissements de fin de journée des confinés qui souhaitent marquer leur soutien aux professionnels, nous souhaitons vous dire que les 2650 adhérents de notre association témoignent depuis plusieurs années maintenant, que la santé est un élément structurant du bien-être, du bien vivre et de l'attractivité de nos territoires vosgiens, et constitue à ce titre la priorité des priorités.

La prévention des maladies et de la mortalité (notre territoire est toujours dans le peloton de tête de ceux qui connaissent une surmortalité avant 60 ans) et la qualité de l'accès aux services et aux soins font partie des éléments de sécurisation de la population. Or notre association n'a pas toujours eu le sentiment d'être entendue et comprise quand elle s'est opposée aux décisions qui créaient de nouveaux risques pour les habitants de notre moyenne montagne. C'est pourquoi, plus que jamais, elle souhaite pouvoir continuer à jouer un rôle déterminant dans la construction d'un véritable contrat territorial de santé.

L'élaboration d'un diagnostic du territoire et la mise en œuvre d'un plan d'action concerté à la bonne échelle nous paraît en effet indispensable, à condition qu'il permette l'engagement et la contribution des citoyens. Les initiatives suscitées par l'ARS ou qui ont été proposées par le département ou par certaines intercommunalités, nous paraissent insuffisantes parce qu'elles sont descendantes et dépendantes d'un cadre administratif et financier. Surtout elles ne rassemblent que certaines catégories de personnes et excluent la dynamique citoyenne.

Bien entendu la santé concerne de très nombreux acteurs. Diverses instances, dont le comité départemental des soins de proximité piloté par l'ARS et la CPAM ont vu le jour sans que leur utilité soit toujours démontrée et surtout sans lisibilité pour les habitants qui se rendent davantage compte de la dégradation que de l'amélioration des services rendus.

*ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont*

*Siège social : 1 place de l'abbaye- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse*

*[www.ademat.org](http://www.ademat.org) - [defense.maternit@remiremont@gmail.com](mailto:defense.maternit@remiremont@gmail.com) - FB [Ademat.H.Remiremont](https://www.facebook.com/Ademat.H.Remiremont).Officiel*

Les citoyens ont besoin de pouvoir accéder à une information solide sur l'état des lieux de la santé dans notre territoire. Ils sont les premiers concernés par leur propre santé et celle de leur proche. Ils sont à même de préciser leurs besoins et leurs attentes. Ils peuvent aussi dire les manques qu'ils ressentent et les inconvénients d'une médecine qui s'est hyper spécialisée et hyper concentrée sur les pôles urbains.

Or la dernière étude de la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) de février 2020 nous alerte : « En raison d'un décalage croissant entre l'offre et la demande de soins, l'accessibilité géographique aux médecins généralistes a baissé de 3,3 % entre 2015 et 2018. En 2018, les Français ont accès en moyenne à 3,93 consultations par an et par habitant, contre 4,06 consultations en 2015. Les inégalités s'accroissent entre les communes les moins bien dotées et celles qui le sont le plus. » En 2019, la DREES alertait déjà sur l'accessibilité plus limitée aux soins pour les enfants dans les territoires en difficulté économique. La crise actuelle risque d'accroître encore la situation déjà rendue difficile par la suppression des services et des lits.

Dans le bassin de vie de Remiremont, les problématiques de santé se posent de manière spécifique, que ce soit dans les vallées ou dans les zones de montagne. La densité de population y est forte proportionnellement et pas uniquement avec les apports saisonniers. Le vieillissement de la population est en augmentation. C'est tout le territoire du Pays de REMIREMONT qui couvre plusieurs communautés de communes mais aussi toute la partie de la Haute Saône qui va de FOUGEROLLES à LUXEUIL et au nord de LURE, qui sont concernés par les équipements de santé et de centralité de REMIREMONT.

Les frontières administratives régionales et départementales ne résistent pas à la proximité des usages.

C'est donc à cette échelle que doit se construire un contrat territorial de santé. Cela nécessite de rassembler des données dans les 2 régions, de travailler avec toutes les collectivités concernées et leurs groupements (y compris celui du Parc régional des Ballons), avec les praticiens hospitaliers et de médecine de ville, avec tous les professionnels du secteur médico-social, les partenaires sociaux et les associations d'usagers ou de représentation citoyenne.

Cela nécessite donc une animation, un portage et un comité de suivi.

Notre association souhaite pouvoir contribuer à cette démarche et sollicite un concours financier pour qu'un chef de projet puisse être recruté pour animer la démarche, solliciter le concours des uns et des autres, assurer le secrétariat permanent des travaux, organiser les réunions de travail inter partenariale, etc...

C'est pourquoi l'ADEMAT-H souhaite pouvoir être retenue comme interlocuteur de l'ARS et des autres acteurs concernés par l'élaboration du contrat territorial de santé du bassin de vie élargi de REMIREMONT.

Ce contrat territorial doit prendre en compte les interactions entre les territoires et avec les établissements de santé aux différentes échelles de responsabilités et de spécialités.

En proposant aux hôpitaux de faire des économies et d'organiser leur regroupement, l'ARS Grand Est a exécuté des directives nationales et européennes à la définition desquelles vous avez participé au titre de vos responsabilités antérieures. Des services et des lits ont été fermés, des personnels déplacés, des médecins n'ont pas été recrutés et les règles de sécurité mise à mal ont justifié de nouvelles fermetures. Tout cela a été brutal et très mal ressenti. Le Président de la République lui-même s'en est ému, qui parle de la nécessité d'un plan de réinvestissement pour l'hôpital ; monsieur LANNELONGUE semble ne pas l'avoir entendu.

Aussi le contrat de performance qu'il a signé avec le seul directeur des hôpitaux de REMIREMONT et d'EPINAL, est maintenant suspendu par décision du ministre de la Santé.

Il est impératif qu'il soit abandonné.

Il est en effet urgent de reconstruire la confiance avec les territoires, les élus, les personnels de santé et les citoyens. Sans elle, notre système et surtout les personnels de santé continueront à souffrir, sans pouvoir faire face aux épidémies et aux risques majeurs.

Nos concitoyens ont compris que l'hôpital et le soin en général ne pouvaient se gérer comme une entreprise qui abandonne certaines parts de marché jugées non rentables. Le service public de santé doit retrouver ses lettres de noblesse. Il ne peut pas continuer à abandonner aux cliniques privées et aux mercenaires du soin et de la pharmacologie tous les actes lucratifs et laisser progresser les maladies et les risques sanitaires qui concernent une majorité de nos concitoyens par insuffisance de moyens humains et matériels.

Toutes les décisions dans ce domaine ne vous appartiennent pas et dépendent du gouvernement et du législateur. Pour autant, vous pouvez user de votre pouvoir d'alerte si c'est encore nécessaire, tout en donnant à voir ici que l'après crise sanitaire s'accompagnera d'une nouvelle approche, réaliste, constructive. Sachons collectivement tirer les leçons de cette pandémie. Elle oblige à revoir les modes de faire, de produire, d'acheter, de consommer de se soigner et de gérer les administrations publiques.

Plus que jamais nous devons revisiter les politiques de santé et leur financement. Nous saisissons le gouvernement et nos parlementaires de cette question dont tout le pays a compris l'importance.

Plus que jamais la santé du territoire est liée à la bonne santé de ses habitants.

Plus que jamais il nous faut investir sur une politique de santé, de prévention et de soins, adaptée aux besoins du territoire et de sa population. La surmortalité déjà citée, les risques en EHPAD, les difficultés de soins et de services à domicile, les difficultés d'accès aux soins et aux droits au regard des distances, des temps de déplacement et des inégalités sociales et territoriales en territoire de moyenne montagne, nous obligent à agir en concertation.

C'est une priorité. C'est aussi un devoir.

Le recours à l'e-santé ne constitue pas une réponse suffisante et adaptée eu égard à la fracture numérique qui reste une réalité forte dans nos territoires, renforcée par l'illectronisme qui affecte une proportion importante de la population.

*ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont*

*Siège social :1 place de l'abbaye- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse*

*www.ademat.org- defense.maternitéremiremont@gmail.com - FB Ademat.H.Remiremont.Officiel*

C'est pourquoi et en résumé, nous avons souhaité, dès notre assemblée générale de fin d'année 2019, engager une démarche citoyenne de construction d'un contrat territorial de santé à l'échelle du bassin de vie.

Compte-tenu des aléas du calendrier électoral municipal et intercommunal et surtout de la période de confinement en cours, il est difficile d'organiser le travail nécessaire. En revanche nous pouvons le préparer, au besoin dans le cadre d'audio ou de visio conférence.

Le financement d'un poste dédié à l'animation de cette démarche ou le détachement d'une personne compétente sur une durée longue permettrait plus d'efficience.

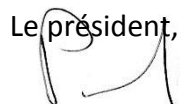
Enfin l'ADEMAT-H demande expressément l'abandon des contrats de performance des hôpitaux vosgiens et particulièrement celui qui concerne Epinal et Remiremont. Elle souhaite être destinataire du rapport final de la mission confiée à Oratorio par qui elle a été auditionnée, et participer comme représentant des citoyens usagers aux instances diverses qui ont à traiter de la situation des hôpitaux d'Epinal et de Remiremont (conseil de surveillance, comité des élus, GHT, comité d'experts...). Elle y défendra la proposition de systématiser, avant toute décision de réorganisation, l'anticipation de la mesure d'impact des décisions sur les besoins du territoire et de ses habitants. Par ailleurs l'ADEMAT-H souhaite pouvoir être informée de la feuille de route qui sera donnée au(x) nouveau(x) directeur(s) des hôpitaux d'EPINAL et de REMIREMONT ;

Vous avez compris que l'ADEMAT-H est toujours mobilisée et déterminée. Elle souhaite aussi agir en responsabilité en étant force de propositions et d'accompagnement de l'engagement des citoyens pour une meilleure santé des habitants et du territoire.

Restant à votre disposition pour faire plus directement connaissance et pour tout échange complémentaire, nous restons dans l'attente de gestes forts et signifiants.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Régionale, Madame la Déléguée Territoriale, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le conseil d'administration d'ADEMAT-H

Le président,  


Jean PIERREL  
06 82 98 8154

NB : Notre association agit dans la plus grande transparence. Elle porte donc à votre connaissance l'information qu'une copie de ce courrier sera adressée pour information aux parlementaires, présidents de pays et de communautés de communes, ainsi qu'à nos adhérents.